

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT QUATRE**

**Le 17 octobre 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 10 octobre 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41      Nombre de présents : 33      Nombre de votants : 40

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. DESBENOIT Bernard, M. LAMARQUE Michel, M. DUBUIS Pascal,

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. GROSDENIS Henri, Mme URBAIN Sandrine à M. LACROIX Jérémie, M. LAMARQUE Michel à M. JARSAILLON Philippe, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. CHIGNIER Bernard (Belleruche).

**N°2024/N°164**

## **OBJET : COMPLEMENT REPRENEURS FILIERE PETITS ALUMINIUMS**

Vu la loi n°75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, modifiée par la loi n°92-646 du 13 juillet 1992,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement (articles L.514-10, L.541-10-1, D.543-207 et R.546-65),

Monsieur Henri GROSDENIS, Vice-Président en charge des déchets ménagers, rappelle que le conseil communautaire du 18 avril 2024 a acté la contractualisation du Barème G avec CITEO et autoriser la signature des contrats de reprise des matériaux avec les repreneurs déjà en place.

Un nouveau repreneur, PREZERO PYRAL GMBH doit être ajouté à la liste des repreneurs en cours pour permettre de traiter le petit aluminium des emballages avec une traçabilité complète (nom du recycleur et adresse précise du site de recyclage, identification du recycleur final comme usine de recyclage du matériau concerné et certification du recyclage effectif par le recycleur final) et ce, afin de pouvoir toucher des soutiens sur ce matériau.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- autorise M. le Président à signer le contrat de reprise avec le repreneur agréé PREZERO PYRAL GMBH pour le petit aluminium,
- dit que les recettes seront prévues au budget annexe déchets ménagers.

Le Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Belleruche  
M. Bernard CHIGNIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20241017-2024-164-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2024  
Publication : 22/10/2024

Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE

